

Règlement intérieur BU Castres

Covid 19

1- Campus

Le campus universitaire rouvre ses portes dans le strict respect des mesures sanitaires :

- Port du masque obligatoire dans tous les espaces intérieurs et en extérieur.
- Distanciation physique d'un mètre entre les individus.
- Limiter au maximum le brassage des étudiants et les regroupements de personnes
- Respect des gestes barrières (se laver les mains, ne pas toucher son visage, éternuer dans son coude.) Du gel hydro alcoolique est à disposition sur les points d'accueil.

2- Accès à la bibliothèque universitaire

- La bibliothèque universitaire est ouverte au public, **uniquement sur réservation préalable et pour un travail individuel et sur place**, par le biais de l'application Affluences.
- Il est essentiel de respecter les horaires et créneaux de réservation choisis pour accéder à la bibliothèque.
- Une vérification de la réservation sera effectuée avec une pièce d'identité de l'utilisateur (carte étudiante ou autre).

3- A l'intérieur de la bibliothèque et de la Maison de Campus

- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la bibliothèque (le masque n'est pas fourni par l'établissement).
- Il est nécessaire de se laver les mains à l'entrée, à intervalles réguliers quand vous travaillez sur place et à la sortie de la bibliothèque.
- Ne déplacer aucun mobilier et s'installer sur les emplacements dédiés. Une pancarte **« place à nettoyer »** vous sera donnée à votre arrivée, ceci afin d'identifier votre place (1 table par personne et par jour) et de signaler les places occupées pendant la journée au ménage afin de procéder à leur nettoyage.

- Il faut éviter les regroupements de personnes dans les espaces suivants : accueil, sanitaires, à proximité des tables et différents rayonnages. Le travail en groupe est actuellement limité et contraint (les salles de travail en groupe étant fermées, seul la grande salle multimodale peut être mise à disposition 1fois/jour, à condition qu'elle ne soit pas réservée). Au-delà de deux personnes en situation d'attente, merci de regagner votre espace de travail.

4- Utilisation des différents services

- Dès lors qu'un ouvrage est utilisé ou consulté sur place, merci de le laisser sur les chariots prévus à cet effet.
- Les ouvrages en retour sont enregistrés, par les bibliothécaires, puis mis en quarantaine (3jours).
- Lors de vos consultations sur place, vous pouvez emprunter un ouvrage en vous rendant à l'accueil sur le poste dédié aux prêts, sans oublier les mesures de distanciation sociale. Le service « BU à emporter » est quant à lui toujours effectif pour les personnes voulant uniquement emprunter.

5- Quitter la bibliothèque

- Lors de votre départ, laisser les ouvrages utilisés sur les chariots dédiés.
- Se signaler auprès des bibliothécaires pour être rayés des présents si vous sortez avant la fin de votre plage de réservation.

Les bibliothécaires restent à disposition pour vous accompagner dans vos démarches, ou vos recherches documentaires.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes demandes.

Si le règlement n'était pas respecté, les bibliothécaires se réservent le droit d'intervenir et d'exclure l'utilisateur concerné de la bibliothèque.

La direction de l'INU Champollion se réserve également le droit de refermer la bibliothèque totalement au public si trop de manquements à ce règlement étaient constatés.

*Attention, selon la progression du virus, toutes ces indications pourraient être remises en cause.
Veuillez consulter notre site web Champothek ou nous suivre sur les réseaux sociaux pour
obtenir les dernières informations.*

